



La Gazette de la Tour

Bulletin de l'Association « Les Amis de la Tour et du Patrimoine Sévérois »
N°8 - juillet 2012

Des avancées pour le patrimoine sévérois

Chers Amis de la Tour, cette seconde Gazette de l'année 2012 vous propose de nouvelles (re)découvertes historiques et patrimoniales. Elle est également l'occasion de vous rappeler les différentes activités prévues pour ce second semestre, et de faire le point sur les actions menées par notre association au cours des derniers mois.

Les mois de mai et juin ont vu avancer significativement deux des projets majeurs conduits par les Amis de la Tour : la création d'un espace d'exposition consacré à l'histoire et au patrimoine sévérois, près de la place du Marché ; et l'inscription des vestiges du château médiéval de Sainte-Sévère - dont la tour - au titre des Monuments historiques. Ces informations sont développées plus en détail dans ce bulletin.

Enfin, nous nous réjouissons de constater le réel intérêt et le soutien que suscitent nos actions : cette mobilisation doit se poursuivre, afin de faire aboutir dans les prochains mois les projets qui nous tiennent à cœur pour Sainte-Sévère.

Le conseil d'administration

Nous avons fait...

- **Samedi 17 mars 2012** : Pour la première conférence de l'année, Michel Parotin, en habits préhistoriques, a enflammé la salle Sophie Tatischeff (au sens figuré) par sa passionnante conférence sur l'histoire du feu, accompagnée de démonstrations pratiques captivantes.
- **Dimanche 13 mai 2012** : C'est un exercice désormais bien rôdé : 19 bénévoles aux mains vertes se sont retrouvés devant l'église de Sainte-Sévère, afin de fleurir le bourg. Plus de 70 jardinières ont ainsi été garnies. Une jolie charrette en bois, donnée par Jean-Michel Chevassus, a été aménagée par plusieurs bénévoles dont Pierre Lafollas et Yves Clastot, et installée sur le Champ de Foire avec ses fleurs. Il faut aussi remercier celles et ceux qui ont accepté la tâche exigeante d'entretenir les plantations durant l'été, même si le temps actuel aide plutôt l'arrosage...
- **Dimanche 20 mai 2012** : Le soleil semblait vouloir boudier notre excursion dans la région d'Ahun, en Creuse, lorsque nous avons entamé la découverte du bourg en matinée. C'est toutefois un temps plutôt clément qui a permis d'agréables visites, efficacement commentées, tout au long de la journée. L'abbaye du Moutier-d'Ahun, le village sculpté de Masgot, les châteaux de Chantemille et de Villemonteix ont ainsi livré quelques-uns de leurs secrets.
- **Samedi 2 juin 2012** : Le patrimoine oral à l'honneur. La centaine de participants réunie sous la halle pour la veillée berrichonne contée par Pascal Pauvrehomme, et mise en musique par Gérard Guillaume, a passé une bien agréable soirée, rendue plus exotique encore par un patois berrichon que certains, à mots couverts, ont avoué n'avoir pas entièrement compris...



Nous allons faire...



◆ Le point sur les projets en cours



L'espace d'exposition sur le patrimoine sévérois :

Ce projet a connu une avancée significative, puisqu'il a fait l'objet, lors du conseil municipal du 11 mai 2012, d'une présentation par Georges Magnier, accompagné de Solange Guérineau, Pierre Lafollas et Thierry Pioche. Le conseil a ensuite délibéré à l'unanimité en faveur d'une mise en oeuvre de cet espace d'exposition par la commune, sous réserve d'obtenir quelques informations complémentaires sur l'état de ses finances dans les semaines qui viennent. La réalisation des travaux pourra être budgétée en 2013, tous les acteurs concernés - mairie et association au premier chef - étant conscients de la nécessité d'une mise en oeuvre la plus rapide possible, afin que cet espace puisse compléter l'offre d'animations à Sainte-Sévère et participer à son activité.



L'espace d'exposition, situé 5 rue Basse, en contrebas de la place du Marché, comportera une surface totale de 85m² en trois pièces, dont une servira à l'accueil et aux expositions temporaires, et les deux autres à une présentation permanente de l'histoire de Sainte-Sévère, à travers une salle d'exposition et une salle de projection vidéo.

L'espace proposera deux périodes d'ouverture principales : l'une en été, principalement à destination des touristes de passage (notamment ceux de la Maison de Jour de Fête), et l'autre en basse saison, où des expositions ponctuelles seront proposées plus particulièrement aux habitants de la région. L'aménagement de cet espace aura un coût global estimé à environ 75.000 euros TTC.

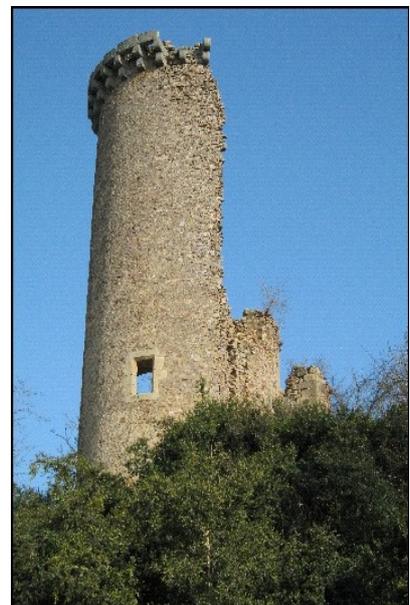
Une **réunion publique d'information** sera proposée à l'automne, afin de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les habitants de Sainte-Sévère et de sa région sur ce projet.



Inscription de la tour aux Monuments historiques :

La demande d'inscription des vestiges du château médiéval de Sainte-Sévère au titre des Monuments historiques, déposée auprès de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre par notre association, avec le soutien de la municipalité de Sainte-Sévère, a été examinée par la Commission régionale du patrimoine et des sites le 26 juin 2012. Celle-ci s'est prononcée favorablement à l'inscription de la tour et de la motte portant le château parmi les Monuments historiques ; elle soumettra une proposition d'arrêté au préfet de région, qui devrait la valider sans difficulté. La commune de Sainte-Sévère devrait donc compter un quatrième Monument historique sur son territoire, dans les prochaines semaines.

Cette étape importante franchie, les Amis de la Tour vont désormais engager une réflexion sur les possibilités de préservation des vestiges de la tour et du château, ce qui devrait probablement passer par la consultation d'un architecte du patrimoine, seul à même de juger des interventions nécessaires pour préserver au mieux cet élément essentiel du patrimoine sévérois.



CALENDRIER 2012 DES AMIS DE LA TOUR

(Second semestre)



► **Vendredi 27 juillet 2012** : Promenade autour d'un village à Sainte-Sévère

Organisée par la Communauté de communes de La Châtre et Sainte-Sévère, et par la commune, cette visite sera l'occasion de (re)découvrir des aspects méconnus de l'histoire et du patrimoine du bourg. Rendez-vous à 15h dans l'église de Sainte-Sévère. Pot de l'amitié sous la halle. Tél. 02.54.48.22.64.

► **Jeudi 16 août 2012** : Promenade autour d'un village à Pouligny-Saint-Martin

Pour la seconde année, notre association propose la découverte d'une commune du canton sévérois. Pouligny-Saint-Martin sera cette fois à l'honneur, avec un parcours à travers le patrimoine riche et varié de la commune : le circuit passera notamment par l'église de Pouligny-Saint-Martin, le manoir des Courreaux, le moulin de Béjon, et les ruines de la Tour-Gazeau, accessibles pour l'occasion. Rendez-vous à 15h dans l'église de Pouligny-Saint-Martin. Pot de l'amitié. Tél. 02.54.48.22.64.

► **Dimanche 9 septembre 2012** : Brocante annuelle généraliste de Sainte-Sévère

Rendez-vous incontournable de la vie sévéroise depuis plusieurs années, la brocante sera l'occasion de trouver l'objet rare à un prix insignifiant, dans les rues du village et sur la place du Marché. N'hésitez pas à venir débiller vous-même ! Réservations au 02.36.01.80.28 ou amisdelatour@orange.fr

► **Samedi 13 octobre 2012** : Conférence « La vie à Sainte-Sévère vers 1920 » par René Pigois

René Pigois, infatigable historien sévérois, évoquera pour nous petits et grands moment de la vie à Sainte-Sévère entre les deux guerres mondiales, en s'appuyant sur ses propres souvenirs, et en restituant certains aspects du village par son riche fonds de cartes postales et photographies anciennes. Pot de l'amitié. Salle Sophie Tatischeff, 20h30. Tél. 06.86.92.56.79.

► **Fin novembre 2012** : Décorations de Noël dans le bourg

Préparées avec acharnement par Reiko Magnier, avec l'aide de plusieurs membres de l'association mangeurs de yaourts, les décorations seront notamment disposées sur le Champ de Foire, comme l'année dernière.

► **7-8 décembre 2012** : Participation au Téléthon

Comme l'an passé, notre association participera au marché du Téléthon qui se déroulera sur la place du Marché de Sainte-Sévère, afin de s'associer à ce rendez-vous national.

► **Fin janvier 2013** : Assemblée générale des Amis de la Tour et du Patrimoine sévérois

La convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'un pouvoir en cas d'absence seront adressés à chaque adhérent à jour de sa cotisation dans les semaines précédentes. Salle Sophie Tatischeff, 20h30.

APPEL A BENEVOLES

Afin d'assurer le meilleur succès et d'organiser efficacement la brocante de septembre, notre association souhaite étoffer encore le groupe des bénévoles afin de préparer au mieux ce grand rendez-vous annuel. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Merci de contacter Corinne Gallot ou Jean-Pierre Serre au 02.36.01.80.28. Nous comptons sur votre aide !

A VOTRE CAMESCOPE !

L'un de nos adhérents, M. Pierre Grandjean, constitue actuellement un club de vidéo amateur dans le cadre de la MJC de La Châtre. Si vous souhaitez pouvoir échanger idées et conseils, vous initier ou vous perfectionner dans le montage des films, n'hésitez pas à entrer en contact avec lui au 06.10.33.26.14 ou pierre.grandjean@free.fr

♣ Une rue, un nom...

Rue du Commandant Chicot. « Le Commandant Chicot, originaire de Sainte-Sévère, fut tué lors de la guerre de 1914-1918. Sa mère habitant près de la mairie, la municipalité donna en 1920 le nom de son fils à la rue la plus proche. Cette rue fait correspondre la rue de Verdun avec l'avenue de l'Auvergne ».

René PIGOIS, *Sainte-Sévère. Recueil historique des noms de rues*, 2004, p.7.

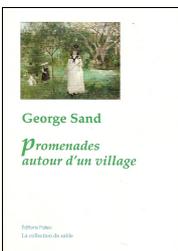
♣ Anecdote du vieux Sainte-Sévère...



Sainte Sévère à Vaudouan. Le culte des reliques de sainte Sévère connut un grand rayonnement dans le sud du Berry. La sainte était honorée par deux processions annuelles, autour de l'Ascension. Mais sa protection pouvait être invoquée lors de circonstances exceptionnelles : en 1731, à l'occasion d'une forte sécheresse, les Sévérois demandèrent à leur curé, Etienne Mouron, d'organiser une procession des reliques jusqu'à Vaudouan, près de Briantes, lieu de pèlerinage réputé entre Sainte-Sévère et La Châtre. Le 21 juin, les reliques de Sévère furent portées à Vaudouan par une vingtaine de Sévérois vêtus d'aubes et de tuniques. Des hommes, jeunes filles et petits enfants jetant des fleurs précédaient le cortège deux à deux, tandis que les curés de Sainte-Sévère, de Feusines, de Pouligny-Notre-Dame et le prieur des Carmes de La Châtre escortaient le convoi. Le curé de Pouligny-Saint-Martin vint à la rencontre du cortège avec un tableau (ou une statue) de sainte Solange, patronne du Berry, porté par deux hommes. Après avoir été déposée dans la chapelle de Vaudouan, la châsse de sainte Sévère fut ramenée dans son église. Le 16 avril 1742, un pèlerinage semblable fut organisé, une nouvelle fois pour cause de sécheresse : les habitants de Sainte-Sévère convoyèrent les reliques jusqu'à Vaudouan, où ils

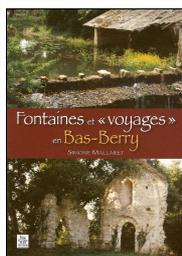
furent accueillis par les habitants de La Châtre et le chanoine et vicaire de cette ville, lesquels avaient apporté de leur côté la statue de Notre-Dame de Vaudouan. Cette pratique, rappelant plus modestement les ostensions pratiquées en Limousin, se fonde sur l'idée que la conjonction du pouvoir d'intercession de plusieurs saints (qu'il s'agisse de leurs reliques ou de leurs « images ») accroît les effets attendus : ici, la réunion des pouvoirs de la Vierge et de sainte Sévère - autre vierge - ne pouvait qu'aboutir : « depuis la procession, le Seigneur a donné une pluie abondante », note ainsi le curé Mouron dans ses registres.

A lire... ou à relire



George Sand, *Promenades autour d'un village*, Editions Paléo, 2007, 176p. (19 €).

Comment ne pas aimer George Sand, lorsqu'elle déclare : « c'est vers La Châtre [que le Berry] prend du style et de la couleur ; c'est vers ses limites avec la Marche qu'il devient pittoresque et vraiment beau » ? On peut lire ces promenades comme autant de portraits, attendris ou amoureux, du Berry tant chanté par la dame de Nohant, celui des vallons encaissés, des ruisseaux rapides, des sous-bois ombragés où l'écrivain s'est souvent égaré à la recherche de plantes rares et de paysages susceptibles de nourrir l'imaginaire. De Gargilesse à Boussac, en passant par Sainte-Sévère, c'est un Berry rêvé que ces pages invitent à découvrir : une promenade au fil de la plume, vive et alerte comme les pas du promeneur des bords de Creuse, ou comme le regard étonné du voyageur découvrant la silhouette d'un village pittoresque.



Simone Mallaret, *Fontaines et « voyages » en Bas-Berry*, A. Sutton, 2012, 126p. (22 €).

C'est une belle idée que de proposer la découverte des nombreuses fontaines miraculeuses de l'Indre. Ces lieux de piété populaire, souvent modestes, voire oubliés, témoignent de la réinterprétation chrétienne de cultes plus anciens voués à l'eau et à la terre. Agrémenté de nombreuses photos de sources, fontaines, chapelles et statues, l'ouvrage peut constituer un guide utile pour une découverte originale de certaines localités de notre région. Le rapprochement proposé à la fin de l'ouvrage entre ces dévotions locales et celles pratiquées ailleurs dans le monde offre un regard stimulant sur l'universalité des manières de croire.

Paul Pleuchot, vétérinaire et conseiller général

Après 49 années d'obligations militaires et d'activités professionnelles au service du monde rural et 46 années d'élu au service de sa commune et de son canton, récompensées par la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, Paul Pleuchot a rangé ses dossiers pour vivre une retraite paisible et amplement méritée.



Il est né le 26 décembre 1932 à Osmerly (canton de Dun-sur-Auron, Cher) dans une famille d'agriculteurs-éleveurs, aîné de quatre enfants, trois garçons et une fille. C'est son père, très sévère, qui lui apprend à lire, écrire et compter avant qu'il n'entre à Pâques 1938 à l'école de Lugny-Bourbonnais, située à 800m de la ferme. La classe unique d'une vingtaine d'élèves est dirigée par une vieille institutrice manchote. En juin 1943, il va en voiture à cheval à Dun-sur-Auron passer le DEPP (diplôme d'études primaires préparatoires) tout juste créé et il entre en 6^{ème} à l'Institution Marie-Thérèse à Saint-Amand. Après la 5^{ème}, il rejoint le lycée Alain-Fournier à Bourges, où il reste jusqu'en terminale. Il s'oriente vers les « Sciences ex » car déjà, poussé par sa grand-mère, il est attiré par le métier de vétérinaire. En juillet 1951, il passe avec succès les épreuves orales à Paris et en même temps, s'inscrit en « prépa véto » au lycée Lakanal à Sceaux. Dans cette classe, il subit les brimades des anciens et rate de 5 points l'admission. Mais l'année suivante, il est reçu 118ème sur 176 alors que plus de 2000 candidats étaient présents. Il entre alors dans l'une des 3 Ecoles Nationales Vétérinaires, celle de Toulouse, où il reste 4 ans. Il obtient le diplôme de vétérinaire et après des stages chez plusieurs vétérinaires, il doit préparer sa thèse.

Mais c'est la guerre d'Algérie : son sursis est terminé et il est appelé pour son service militaire qui allait durer 28 mois. Il est incorporé le 6 novembre 1957 au CISVA (centre d'instruction des services vétérinaires de l'armée). Il suit les cours des EOR et est nommé aspirant avant de partir en Algérie le 10 avril 1958, d'abord à Mostaganem pour recevoir une formation de chef de peloton cynophile, puis au centre de pacification et de contre-guérilla d'Arzew. Il est ensuite envoyé à Blida, puis au centre vétérinaire des armées de Saint-Arnaud et enfin, devient chef du peloton cynophile du 94^e RI basé à Taberga (Aurès-Némencha) qui comporte 15 maîtres-chiens. Il obtient une courte permission en décembre 1958 pour assister au mariage de son frère et soutenir avec succès sa thèse sur « Le mouton berrichon du Cher » devant la



Devant l'ENV



Avec son chien à Mostaganem

faculté de médecine de Toulouse : il est maintenant Docteur vétérinaire. Il reste encore 6 mois en Algérie, revient en France le 30 juin 1959 pour être affecté au Service Vétérinaire de Dijon pour les 8 derniers mois. En récompense de ses brillants états de service, il est promu lieutenant (sans être passé par le grade de sous-lieutenant) un mois avant le renvoi dans les foyers.

Pendant cette ultime période d'armée, il se fiance le 5 juillet 1959 avec Janine, une jeune aide-familiale de sa commune, fréquentée depuis de longues années. Le mariage a lieu le 5 septembre 1959 et le 5 mars 1960, Paul est enfin libéré de ses obligations militaires.

Le 10 mars 1960 commence sa carrière professionnelle. Il arrive à Sainte-Sévère où il a accepté une place d'aide-vétérinaire chez le docteur Delton. Avec son épouse, ils sont logés chez Mme Magnard. Après son association avec le Dr Delton le 1^{er} janvier 1962, ils déménagent chez Mme Chatonnet avant de faire construire en 1967 la maison où ils demeurent toujours. Le 1^{er} juillet 1969, il s'associe avec le Dr Tichit, gendre du Dr Delton. Ensemble, en 1975, ils achètent la maison Luc, place du champ de foire, où ils installent un bureau, une réserve de médicaments et une salle de consultation. Le logement à l'étage est occupé par la secrétaire Nicole Boury-Génichon (et sa famille), hélas décédée trop jeune.

A la campagne, le vétérinaire sillonne les routes jour et nuit pour prodiguer soins au bétail malade ou en « mal d'enfance ». Il est également conseiller technique et sanitaire pour les éleveurs. Paul Pleuchot s'est



surtout occupé des animaux « de rente » et très peu des animaux de compagnie (des chiens, des chats, un vieux coq, une chouette). Mais ses « patients » ont varié au cours de ses 32 années d'exercice : les chevaux et les vaches laitières ont cédé la place aux bovins charolais; les gros élevages de moutons se sont raréfiés au bénéfice de ceux de porcs. En dehors des vêlages (600 par an), des césariennes, il a été chargé en particulier en hiver, de la prophylaxie de la tuberculose et de la fièvre aphteuse (années 60) puis de celles de la brucellose, de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) ou vache folle. Son école vétérinaire ne lui avait pas appris à pratiquer les césariennes sur les vaches. Suite à une formation continue, il a commencé à en faire. Au début, il fallait coucher l'animal et bien l'entraver et ce n'était pas le plus facile ; 3 ou 4 hommes bien costauds n'étaient pas de trop, l'immobilisation de l'animal était du domaine du rodéo. Et puis rapidement il a pratiqué avec la vache debout comme aujourd'hui.

Vétérinaire est un métier dangereux, car on ne peut prévoir la réaction d'un animal (le Dr Pleuchot a eu une jambe cassée lors d'une intervention). Il ne demande pas spécialement de la force mais de l'adresse et exige une très grande disponibilité. Le Dr Pleuchot se souvient avoir fait la dernière année de sa carrière, le même jour entre 6 h 30 et 3 h 30 la nuit suivante : 7 césariennes, 4 vêlages plus quelques autres courses. Secondé par son épouse, efficace et dévouée, il a aimé le contact humain. Conscient de sa très grande responsabilité dans la survie des exploitations, il regrette le nombre insuffisant des vétérinaires ruraux, remplacés aujourd'hui par des vétérinaires belges.

Quand le 31 décembre 1992, il a cessé son activité professionnelle, il n'a pas pu vendre sa clientèle ; il l'a donnée au Docteur Lambert. Il a pris une retraite anticipée pour s'engager dans la vie publique. Pendant 36 ans, de 1965 à 2001 il a été conseiller municipal à Sainte-Sévère et en 1992, il est élu conseiller général de notre canton et sera réélu jusqu'en 2011. Il a été vice-président du Conseil Général sept années non consécutives, président de la commission Agriculture et environnement, tout en participant à d'autres commissions, et trois fois Président au bénéfice de l'âge, le temps de l'élection du nouveau Président.

Il n'a pas négligé pour autant la vie associative locale puisqu'en 1970, il est devenu président du Comice agricole qui a lieu tous les sept ans, et s'est occupé de la Foire aux moutons tous les ans. Il sera récompensé par le grade de Chevalier (1973) puis d'Officier (2002) du Mérite agricole. Il entre comme administrateur à la Caisse locale du Crédit agricole en 1987, où il est le premier à représenter une profession libérale et recevra la médaille de la Fédération nationale du CA. Titulaire de la Croix du Combattant, il est président de sa section de l'UNC-AFN. Le 3 novembre 2007, il a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en remerciement de ses activités militaires et professionnelles exemplaires.



Mais Paul Pleuchot, toujours modeste et animé d'un solide bon sens n'en retire aucune gloire. Par contre, il est très fier de sa famille dont il parle avec beaucoup d'affection : son épouse, toujours présente à ses côtés et acceptant les contraintes du métier, ses deux enfants, Anne et Jean-Luc et ses quatre petits-enfants. Anne, née en 1961 a fait ses études supérieures à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile de Toulouse avant de se tourner vers l'informatique et d'épouser un ingénieur de cette branche. Ils habitent près des Baux-de-Provence et ont deux fils, brillants élèves : Nathanaël, 21 ans est en 4^{ème} année de Normale Sup et Raphaël, 15 ans en seconde. Jean-Luc, né en 1962 a obtenu son BTS de mécanique et robotique avant de devenir ingénieur de l'ENSAM en suivant les cours à Châlons où il a connu son épouse, puis à Paris; actuellement il dirige l'entreprise Aquatec+, installée près de Compiègne. Il a deux enfants : Alexandra, 15 ans, lycéenne en 1ère, et Maxime, 12 ans, collégien en 5ème.

Malgré quelques soucis de santé qui l'obligent parfois à prendre une canne, Paul Pleuchot, qui n'est plus maintenant au service des autres, mais suit l'actualité avec passion, peut entièrement se consacrer à son ordinateur et à la lecture, et surtout retrouver avec plaisir ses camarades de promotion et ses enfants.

Arlette PECHER

Zoom sur... La halle de Sainte-Sévère

Située sur la place du Marché de Sainte-Sévère, la belle halle édifée à la fin du 17^e siècle a connu bien des vicissitudes, et réchappé de peu à la destruction au 19^e siècle. Elle peut être comptée parmi les rares exemples bien conservés de halles dans notre région, avec celles de Cluis et de Lignières notamment.

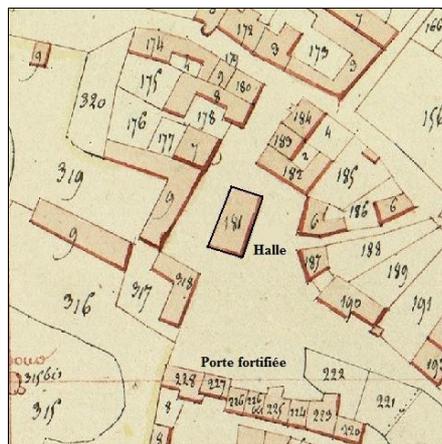
La construction de la halle

On a la chance de disposer d'informations précises sur les conditions de construction de la halle de Sainte-Sévère. En effet, le contrat de bail des revenus de la baronnie de Sainte-Sévère, établi le 4 octobre 1695, précise que le fermier pourra toucher « *les droits qui se percevront sous la halle, pour les bancs, étaux et étalages, laquelle halle sera construite aux dépens de son Altesse Royale [Philippe d'Orléans, baron de Sainte-Sévère de 1693 à 1697] dans la haute place de cette ville où se tiennent les foires ordinaires, ainsi qu'il est plus amplement exprimé dans le devis, projet et marché de ladite halle [...]. Et laquelle halle sera rendue faite et parfaite, bancs posés, prête à étaler marchandises, dans la fête de saint Jean Baptiste prochaine* ». A la fin de l'année 1695, le projet de halle était donc déjà élaboré : il fut sans doute mis en oeuvre avant la date limite de la saint Jean Baptiste 1696 (24 juin). Une inscription - toujours visible - figure sur la face intérieure d'une grosse poutre nord de la halle : M MICHEL DURANT : S : ROYAL (Maître Michel Durant, sergent royal). Michel Durant était alors procureur fiscal de la baronnie de Sainte-Sévère : c'est donc lui qui, à ce titre, supervisa au nom de Philippe d'Orléans la construction de la halle, et fit apposer son nom sur l'édifice nouvellement construit.



et étalages, laquelle halle sera construite aux dépens de son Altesse Royale [Philippe d'Orléans, baron de Sainte-Sévère de 1693 à 1697] dans la haute place de cette ville où se tiennent les foires ordinaires, ainsi qu'il est plus amplement exprimé dans le devis, projet et marché de ladite halle [...]. Et laquelle halle sera rendue faite et parfaite, bancs posés, prête à étaler marchandises, dans la fête de saint Jean Baptiste

La halle forme un rectangle de 20m de long sur 9,5m de large, comportant onze piliers de part et d'autre des grands côtés, et deux autres à chaque extrémités. En raison de la déclivité de la place, un muret de soutènement a été établi à l'est, afin de maintenir le sol de la halle à niveau horizontal. La vaste charpente en chêne, composée pour partie de pièces de récupération, est couverte de petites tuiles plates, le toit à deux versants s'achevant en croupes au nord et au sud. Les bas-côtés de la halle forment cinq travées qui pouvaient accueillir les étaux des exposants. Sur certains des piliers, on distingue des rainures permettant d'insérer des clayonnages de planches, encore visibles sur la carte postale présentée ci-contre.



Désormais, la halle de Sainte-Sévère ainsi construite put accueillir les marchés hebdomadaires, se tenant les mercredis depuis le Moyen Age, ainsi que les foires annuelles. Le baron de Sainte-Sévère ou son fermier percevaient ainsi, à chaque occasion, les droits de « plaçage » que devaient acquitter les exposants pour pouvoir s'installer sous la halle. L'édifice demeura après la Révolution aux mains de la dernière baronne de Sainte-Sévère, Anne-Marie de Villaines.

En 1811, il s'éleva toutefois un conflit entre elle et la commune de Sainte-Sévère : la halle était alors dans un grand état de délabrement et « menaçait ruine ». Anne-Marie de Villaines envisagea alors de détruire le bâtiment, faisant valoir le coût de la restauration. Mais la municipalité s'y opposa fermement, contestant au passage la légitimité de la possession de cet édifice par un particulier. Le décès d'Anne-

Marie de Villaines la même année conduisit sans doute à assoupir la querelle. Son neveu et successeur, le comte Omer de Villaines, afferma durant plusieurs décennies les revenus tirés des placements sous la halle à différents particuliers.

L'acquisition de la halle par la commune (1860)

La commune souhaitait acquérir le bâtiment, mais en fut longtemps empêché par l'état de ses finances. Le produit de la vente des 175 hectares de terrains communaux de Landebure et de Rongères, en 1858, permit à la commune d'envisager quelques investissements. Lors du conseil municipal du 13 février 1859, l'acquisition de la halle fut ainsi décidée, par voie amiable ou par expropriation pour cause d'utilité publique. Le maire fut chargé de prendre contact avec le comte de Villaines, afin de connaître ses conditions de vente. Si la somme de 3000 fr. demandée ne parut pas excessive, la discussion buta sur le fait qu'Omer de Villaine venait d'affermier les revenus de la halle à un particulier pour sept années, et exigeait que la commune respectât le bail jusqu'à son terme. Devant la menace d'une expropriation, le comte de Villaines accepta toutefois de vendre sans condition la halle à la commune.

Un plan de la halle et son estimation furent alors établis par M. Brosset, agent voyer cantonal, le 10 février 1860 ; un projet de contrat de vente fut établi le lendemain par Omer de Villaines et par Pierre Gobert, maire de Sainte-Sévère ; et le conseil municipal se prononça favorablement le 12 février. Une enquête publique diligentée par Jean-Louis Tortat, juge de paix du canton, le 15 avril suivant, ne rencontra aucune opposition parmi les habitants de Sainte-Sévère. Le préfet donna donc un avis favorable à l'acquisition de la halle par la commune, le 4 mai. La municipalité entra ainsi en possession du bâtiment le 1er janvier 1861.



La commune de Sainte-Sévère entretenait alors le projet de déplacer la halle, ou de la démolir, « pour embellir la place ». Il s'agirait alors de reconstruire une nouvelle halle sur la place du Marché, surmontée de locaux propres à accueillir les différents services municipaux. Le juge de paix Tortat proposa ainsi « 1° de transporter la halle dont il s'agit de la place publique où elle se trouve actuellement à la rue dite Robinet devenue totalement inutile et sur un terrain placé entre la route de La Châtre à Boussac et la route de

Châteaumeillant au Brolet, ce qui faciliterait le placement des bestiaux et des marchands qui, faute de Champ de Foire, encombrant les rues les jours de foire 2° et enfin d'établir sur la halle reconstruite, une maison qui servirait d'école, de mairie et de prétoire pour la justice de paix, dont la commune est entièrement dépourvue ».

Ces velléités de travaux publics n'aboutirent toutefois que plusieurs années plus tard, et sans que la halle n'eût à connaître le triste sort qui avait été un temps envisagé pour elle. Depuis, le vénérable édifice a été inscrit Monument historique le 16 décembre 1936, et continue d'offrir aux Sévérois et visiteurs de passage la protection de sa vaste toiture, à l'occasion de chaque événement qui, depuis 316 ans maintenant, se déroule sur la place du Marché de Sainte-Sévère.